



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4128

Approbation d'une convention établie entre la Ville de Lyon / Centre d'histoire de la résistance et de la déportation, le CCAS de la Ville Lyon et l'Université Lyon 2 pour la réalisation d'entretiens au sein des résidences autonomie de la Ville de Lyon dans le cadre de l'exposition "Génération 40"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4128 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ETABLIE ENTRE LA VILLE DE LYON / CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION, LE CCAS DE LA VILLE LYON ET L'UNIVERSITE LYON 2 POUR LA REALISATION D'ENTRETIENS AU SEIN DES RESIDENCES AUTONOMIE DE LA VILLE DE LYON DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "GENERATION 40" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation organise une exposition intitulée « Génération 40 » relative à la génération des jeunes nés à la fin de la première guerre mondiale, qui se tiendra du 7 novembre 2018 au 28 mai 2019.

Dans le cadre de la préparation de cette exposition, le CHRD souhaite récolter la parole de celles et ceux qui conservent la mémoire de ces années, à savoir des personnes âgées de 13 et 21 ans entre 1939 et 1945.

Pour cela, le CHRD s'est rapproché de l'Université Lyon 2 et du CCAS de la ville de Lyon afin d'organiser des temps d'échange avec des personnes âgées des résidences autonomie du territoire lyonnais.

10 étudiants de 3ème année de licence sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie (L3) de l'Université Lyon 2 seront mobilisés afin de faire leur terrain d'étude sur la thématique de l'exposition.

Ils procéderont aux entretiens des résidents concernés afin de récolter leur parole selon le descriptif suivant :

- 1 personne âgée sur la résidence autonomie séniors Marc Bloch – Lyon 7^e.
- 5 personnes âgées sur la résidence autonomie séniors Charcot – Lyon 5^e.
- 7 personnes âgées sur la résidence autonomie séniors Louis Pradel – Lyon 1^{er}.

La Ville de Lyon – CHRD assurera la captation audio de témoignages auprès des résidents ayant donné leur accord, avec l'accompagnement des animateurs des résidences. Les enregistrements audio réalisés intégreront un dispositif scénographique qui prendra place au cœur du parcours d'exposition.

La Ville de Lyon – CHRD s'engage à accueillir les résidents ayant participé au projet, pour une visite commentée gratuite de l'exposition. Le CCAS prendra en charge le transport entre les résidences et le CHRD pour les personnes qui le souhaitent.

En parallèle, des visites spécifiques gratuites pour tous les personnels des résidences, leurs accompagnants et le personnel administratif du Service Gérontologie/Quadrille du CCAS, seront proposées par le CHRD.

La convention jointe au présent rapport précise les modalités de ce partenariat entre la Ville de Lyon- CHRD, le CCAS de la Ville de Lyon et l'Université Lyon 2.

Vu ladite convention;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention établie entre la Ville de Lyon- CHRD, le CCAS et l'Université Lyon 2 pour le recueil de témoignages des personnes âgées des résidences autonomie lyonnaises dans le cadre de l'exposition « Génération 40 » est approuvée.

2. M. le Maire de Lyon ou son représentant est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

3. La gratuité des visites commentées pour les résidents ayant participé au projet, les personnels des résidences concernées, leurs accompagnants et le personnel administratif du Service Gérontologie/Quadrille est autorisée, par dérogation à la délibération 2016/2641 approuvée le 16 décembre 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER